

# Régie Personnalisée pour la Valorisation et l'Exploitation des Déchets de la région de Rungis (VAL-DE-MARNE)

Exécution de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### SÉANCE DU 8 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le 8 mars à 10h00, les membres du Conseil d'administration, sur convocation individuelle en date du 1<sup>er</sup> mars 2021, se sont réunis en séance sous la présidence de Mme Stéphanie DAUMIN, Présidente, 1 Place Le Corbusier à ORLY.

**Étaient présents** : M. Frank-Éric BAUM, Mme Marie CHAVANON, Mme Stéphanie DAUMIN, M. Richard DELL'AGNOLA, M. Éric GRILLON, Mme Katarina HAMADA-LARKEY, M. Ali ID ELOUALI, Mme Christine JANODET, M. Philippe KOMOROWSKI, Mme Marie LECLERC-BRUANT, M. Patrick LEROY, M. Jean-Louis MAITRE, M. Bruno MARCILLAUD, M. Daniel PIGEON-ANGELINI, M. Jean-Marie SIMON, Mme Françoise SOURD (à partir de 10h30 – vote à partir délibération n°21.03.08-05), M. Moustapha THIAM

**Étaient représentés** : M. Ali ID ELOUALI (représenté par M. THIAM), Mme Sophie LABROUSSE, (représentée par Mme CHAVANON) M. Cédric TIPHINEAUD (représenté par M. GRILLON)

**Était excusé** : M. Michel LEPRETRE

Le quorum étant atteint, les administrateurs peuvent valablement délibérer.

Sur proposition de la Présidente, le Conseil d'administration désigne **Mme Katarina HAMADA-LARKEY** comme secrétaire de séance.

#### DÉLIBÉRATION N° 21.03.08- 01 : REPRISE ANTICIPEE ET AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020 AU BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA RIVED

**Article 1** : Approuve la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2020 du budget de la RIVED qui se présentent comme suit :

Résultat global de la section de fonctionnement : + 7 931 639,85 €

Résultat global de la section d'investissement : - 2 318 812,91 €

Solde des restes à réaliser de la section d'investissement : + 234 171.62 €

Résultat cumulé de la section d'investissement : - 2 084 641,29 €

**Article 2** : Décide d'affecter la somme de 2 084 641,29 € au compte 1068 en recettes d'investissement

**Article 3** : Décide de reporter la somme de 5 846 998,56 € en recettes de fonctionnement à l'article 002-excédent de fonctionnement reporté

**Article 4** : précise que l'affectation définitive de ces sommes sera votée par délibération à l'issue du vote du compte administratif

**Article 5** : Charge la Présidente, ou toute personne habilitée par elle, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Présents ou représentés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION N° 21.03.08-02 : BUDGET PRIMITIF 2021**

**Article 1 :** Adopte le budget primitif 2021 de la régie personnalisée pour la valorisation et l'exploitation des déchets de la région de Rungis, qui s'équilibre, pour chacune des sections, en dépenses et en recettes, comme il suit :

**Section de Fonctionnement :**

DEPENSES		BP 2021
011	Charges à caractère général	15 463 147,90
012	Charges de personnel	580 000,00
014	Atténuation de produits	-
65	Autres charges de gestion courante	259 688,00
66	Charges financières	101 479,88
67	Charges exceptionnelles	-
68	Dotations pour provisions	-
022	Dépenses imprévues	-
023	Virement à la section d'investissement	7 707 872,43
042	Opérations ordre de transfert entre sections	22 470,38
<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>24 134 658,59</b>
<i>Déficit reporté (D 002)</i>		-
<i>Restes à réaliser en dépenses</i>		-
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>24 134 658,59</b>

RECETTES		BP 2021
013	Atténuation de charges	-
70	Produits services et ventes divers	12 363 111,47
73	Impôts et taxes	-
74	Subventions d'exploitation	3 937 779,30
75	Autres produits de gestion courante (Chaleur)	1 982 769,26
77	Produits exceptionnels	4 000,00
78	Reprise sur provisions	-
<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>18 287 660,03</b>
<i>Excédent reporté (R 002)</i>		<b>5 846 998,56</b>
<i>Restes à réaliser en recettes</i>		-
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>24 134 658,59</b>

**Section d'Investissement :**

DEPENSES		BP 2021
20	Immobilisations incorporelles	27 300,00
21	Immobilisations corporelles	8 000,00
23	Immobilisations en cours	5 899 748,56
16	Emprunts et dettes assimilées	1 795 044,25
27	Autres immobilisations financières	250,00
<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>		<b>7 730 342,81</b>
<i>Déficit reporté (D 001)</i>		<b>2 318 812,91</b>
<i>Restes à réaliser en dépenses</i>		<b>173 828,38</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>10 222 984,10</b>

RECETTES		BP 2021
13	Subventions d'investissement	-
16	Emprunts et dettes assimilés	-
20	Immobilisations incorporelles	-
21	Immobilisations corporelles	-
23	Immobilisations en cours	-
1068	Excédent de fonctionnement capitalisés	2 084 641,29
24	Produits des cessions d'immobilisation	-
021	Virement de la section de fonctionnement	7 707 872,43
040	Opérations ordre de transfert entre sections	22 470,38
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>9 814 984,10</b>
<i>Excédent reporté (R 001)</i>		-
<i>Restes à réaliser en recettes</i>		<b>408 000,00</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>10 222 984,10</b>

**Budget Total :**

BUDGET TOTAL	
TOTAL DEPENSES	<b>34 357 642,69</b>

BUDGET TOTAL	
TOTAL RECETTES	<b>34 357 642,69</b>

**Article 2 :** Décide du vote :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- Sans vote formel sur chacun des chapitres ;
- Avec reprise anticipée du résultat de clôture de l'exercice 2020 de la RIVED

**Article 3 :** Charge la Présidente, ou toute personne habilitée par elle, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Présents ou représentés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION N° 21.03.08-03 : FIXATION DE LA TARIFICATION 2021 DU TRAITEMENT DES DECHETS**

**DELIBERATION N°21.03.08-05 : ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Article 1<sup>er</sup>** : adopte le règlement intérieur tel qu'annexé à la présente délibération.

**Article 2** : charge la Présidente, ou toute personne habilitée par elle, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Présents ou représentés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

**DELIBERATION N°21.03.08-06 : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE SIREDOM**

**Article 1** : Approuve le projet de convention de partenariat et son annexe, établi entre le SIREDOM et la RIVED

**Article 2** : Autorise la Présidente à signer et à prendre toute décision concernant l'exécution de cette convention

**Article 3** : Charge la Présidente, ou toute personne habilitée par elle, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Présents ou représentés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

**DELIBERATION N°21.03.08-07 : AUTORISATION A SIGNER LE MARCHE D'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRANSFERT, EVACUATION ET PRESTATION DE TRI TEMPORAIRE DES COLLECTES SELECTIVES DE LA RIVED**

**Article 1** : Autorise la Présidente à signer le marché d'exploitation du centre de transfert, évacuation et prestation de tri temporaire des collectes sélectives de la RIVED, pour le

**Lot n°1 : Exploitation du centre de transfert et évacuation des collectes sélectives de la RIVED** avec le groupement dont le mandataire est la société GENERIS SAS, 28 bd de Pésaro-TSA 67 779-92 739 Nanterre Cedex, pour une durée ferme de deux ans, renouvelable une fois pour une durée équivalente, et pour un montant estimatif de prestation sur deux ans de 975 984.70 € HT.

**Article 2** : Prend acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 8 mars 2021 concernant le lot n°2

**Article 3** : Charge la Présidente, ou toute personne habilitée par elle, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Présents ou représentés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

**DELIBERATION N°21.03.08-08 : AUTORISATION A LANCER LE MARCHE D'EXPLOITATION DE L'USINE DE VALORISATION ENERGETIQUE DE LA RIVED**

**Article 1** : Autorise la Présidente à lancer la procédure d'appel d'offres ouvert afférente au marché d'exploitation de l'Usine de Valorisation Energétique de la RIVED ;

**Article 1** : Décide de fixer la tarification du traitement des déchets pour 2021 de la manière suivante :

<b>Prestations de traitement</b>	<b>Tarification</b>
Traitement des OMR de la RIVED (UVE)	82,94 €/Tonne
Traitement des DIB du M.I.N. de Rungis (UVE)	82,94 €/Tonne
Traitement des déchets recyclables issus des collectes sélectives	266,47 €/Tonne
Traitement des encombrants qualité « porte à porte »	120,48 €/Tonne
Traitement des encombrants, qualité « dépôts sauvages »	130,00 €/Tonne

**Article 2** : Charge la Présidente, ou toute personne habilitée par elle, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Présents ou représentés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION N° 21.03.08-04 : FIXATION DES CONTRIBUTIONS FORFAITAIRES POUR L'EXERCICE 2021**

**Article 1** : Décide de fixer les contributions forfaitaires à l'investissement (remboursement des annuités d'emprunts) pour 2021 de la manière suivante :

	<b>Montant H.T.</b>
<b>Etablissement public territorial GRAND ORLY SEINE BIEVRE</b>	<b>896 604.47 €</b>
<b>SEMMARIS</b>	<b>487 607.58 €</b>

**Article 2** : Décide de fixer la contribution forfaitaire pour le financement du fonctionnement du réseau de déchèteries pour 2021 de la manière suivante :

	<b>Montant H.T.</b>
<b>Etablissement public territorial GRAND ORLY SEINE BIEVRE</b>	<b>1 767 487.77 €</b>

**Article 3** : Décide de fixer la contribution forfaitaire pour le financement des actions de prévention pour 2021 de la manière suivante :

	<b>Montant H.T.</b>
<b>Etablissement public territorial GRAND ORLY SEINE BIEVRE</b>	<b>168 192 €</b>

**Article 5** : Charge la Présidente, ou toute personne habilitée par elle, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Présents ou représentés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

**Article 2** : Précise que le marché sera conclu pour une durée ferme de six ans, renouvelable deux fois par période de six mois ;

**Article 3** : Charge la Présidente, ou toute personne habilitée par elle, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Présents ou représentés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

-----  
**Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus sera publié au prochain numéro du recueil des actes administratifs.**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h35.**

A Orly, le 8 mars 2021

**La Présidente,  
Mme Stéphanie DAUMIN**



AFFICHÉ LE : 29.03.2021

**Siège de la RIVED** : 1 rue du Four –  
94150 RUNGIS

**Bureaux de la RIVED** : 1 Place Le Corbusier-  
94310 ORLY

**Publié sur le site internet** : [www.rived.fr](http://www.rived.fr)